

Promotion de Pâques 2023 de Vantage Global Limited

La **Promotion de Pâques 2023** est proposée par Vantage, marque exploitée par Vantage Global Limited (n° enregistrement 700271) (ci-après la « Société » ou « Vantage »), aux clients de la Société.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION

1. Cette Promotion est disponible du 27 mars 2023 au 23 avril 2023 (ces deux dates étant incluses).
2. En participant à cette Promotion, les clients reconnaissent avoir lu et accepté d'être liés par les présentes Conditions générales.
3. Cette Promotion est ouverte aux nouveaux clients et aux clients existants de Vantage sous réserve que leur résidence enregistrée se situe dans certains pays / régions.
4. Cette Promotion se divise en 3 catégories :
 - I. **Doublez vos profits (voir page 2 / [ici](#))**
 - II. **Tirage au sort de Pâques (voir page 3 / [ici](#))**
 - III. **Pâques : Cassez l'œuf de Pâques (voir page 4 / [ici](#))**
5. Les clients doivent ouvrir ou détenir un compte réel de trading actif chez Vantage afin de pouvoir prétendre à l'un des prix ou l'une des récompenses.
6. Les transferts internes, les ajustements de solde ou de trésorerie, les remises Apporteur d'affaires / Affilié ou les commissions de toute nature ne seront pas considérés comme de nouveaux dépôts et ne seront donc pas pris en compte dans le cadre de cette Promotion.
7. Les clients détenant des comptes de trading dans le cadre d'une relation PAMM / MAM ne sont pas éligibles.
8. Vantage se réserve le droit de retirer, d'interrompre ou de mettre fin à cette Promotion ou de modifier l'une quelconque de ses Conditions générales à son entière discrétion.
9. En cas de suspicion d'inconduite, de fraude, d'abus ou de violation des Conditions générales, Vantage se réserve le droit de rejeter / refuser toute participation à la Promotion, d'annuler / modifier / reverser toute récompense ou incitation promotionnelle, et/ou de révoquer l'éligibilité de tout participant, à son entière discrétion, sans préavis ni responsabilité envers quiconque.
10. Vantage résoudra tout litige ou situation non couverte par les présentes Conditions générales à sa seule discrétion.

Doublez vos profits

11. L'offre « Doublez vos profits » est proposée exclusivement aux clients existants sur invitation uniquement. Les clients sélectionnés recevront un e-mail d'invitation de la part de Vantage avec la possibilité de participer à cette offre.
12. Pour être éligibles, les clients doivent d'abord s'inscrire afin de participer au tirage au sort de Pâques en soumettant le formulaire d'inscription à l'adresse <https://plus.vantagemarkets.com/fr-fr/promotions/easter-double-profit>.
13. Les clients éligibles auront le droit de doubler leurs profits les plus élevés sur un seul trade clôturé pendant la période de la Promotion.
 - a. Le montant du profit doublé est plafonné en fonction du montant du dépôt comme indiqué ci-après :

Montant total du dépôt (USD)	Double profit jusqu'à (USD)
1 500 \$ - 4 999 \$	30 \$
5 000 \$ - 9 999 \$	100 \$
10 000 \$ - 49 999 \$	500 \$
50 000 \$ ou plus	1 000 \$

- b. Le double profit est plafonné à un maximum de 1 000 USD (ou l'équivalent) par client éligible à tout moment au cours de cette offre.
14. Le montant du dépôt peut être cumulé pendant les dates effectives de la Promotion. Le montant total du dépôt déterminera le plafond de la récompense éligible « Doublez vos profits » sur la base du tableau présenté à la Clause 13.a.
15. La récompense « Double Profit » sera calculée en conséquence et apparaîtra sur les comptes éligibles dans les 10 jours ouvrables suivant la fin de la Promotion.
16. Les clients parrainés par un apporteur d'affaires (IB) ne sont pas éligibles à l'offre « Doublez vos profits ».

Tirage au sort de Pâques

17. Les clients doivent s'inscrire afin de participer au Tirage au sort de Pâques en soumettant le formulaire d'inscription à l'adresse <https://plus.vantagemarkets.com/fr-fr/promotions/easter-lucky-draw> ou via l'application Vantage.
18. Les clients éligibles se verront attribuer une participation au tirage au sort pour chaque 0,1 million en volume notionnel tradé, dans les conditions suivantes :
- Une fraction minimale de 0,1 million en volume notionnel tradé est requise afin d'être éligible au premier ticket, et chaque fraction de 0,1 million en volume notionnel tradé suivante équivaldra à un ticket supplémentaire.
 - Seule la position des trades clôturés détenus pendant plus de 10 minutes sera prise en compte dans le volume notionnel éligible.
19. Les clients éligibles auront une chance de gagner l'un des prix ci-dessous :

Prix	Nombre de gagnant(s)
500 USD en espèces	1
200 USD en espèces	3
50 USD en espèces ou indicateurs en un clic	5

20. Les gagnants seront sélectionnés au hasard via un système automatisé.
21. Les gagnants seront informés via leur adresse e-mail enregistrée. Les prix du Tirage au sort seront crédités sur les comptes éligibles dans les 10 jours ouvrables suivant la fin de la Promotion.

Pâques : Cassez l'œuf de Pâques

22. Cette Promotion est disponible uniquement sur l'application Vantage.
 - a. Les clients Web existants peuvent télécharger l'application Vantage à partir de l'une des principales boutiques d'applications et se connecter avec leurs identifiants de connexion existants (plates-formes MT4 et MT5) afin de participer à cette Promotion.
23. Cette promotion offre un ensemble de récompenses comprenant des coupons de remise en espèces sur les dépôts, des coupons de pertes sur les transactions, des coupons en espèces, des ordres contractuels. La collecte des récompenses associées à l'offre « Pâques : Cassez l'œuf de Pâques » débutera chaque jour du 27/03/2023 à 12:00:00 (GMT+3) au 23/04/2022 à 23:59:59 (GMT+3).
24. Les clients devront se connecter chaque jour et cliquer sur l'un des cinq boutons « Œufs de Pâques » pour casser un œuf et découvrir la ou les récompenses. Seuls deux des cinq œufs disposés au hasard contiendront une récompense.
25. Chaque lot de récompenses pourra être collecté dans les 24 heures suivant son activation. Toutes les récompenses actives expireront au bout de 24 heures, sauf indication contraire. Chaque client éligible ne sera autorisé à collecter la ou les récompenses qu'une seule fois par activation.
26. Toutes les récompenses, y compris les coupons et les ordres contractuels, sont non transférables, non remboursables et non échangeables contre des espèces, en partie ou en totalité, et elles ne sont valables que pour une seule transaction. Chaque type de récompense pourra être soumis à des exigences d'utilisation respectives lors de la collecte, et toute récompense non utilisée deviendra indisponible à son expiration.
27. Pour consulter les récompenses collectées pendant la période de la Promotion, les clients pourront appuyer sur l'icône « Profil » dans l'application et accéder à l'onglet « Gestion des coupons ».
28. **Coupon de cashback sur dépôt :**
 - Les exigences de dépôt et les remises seront indiquées sur le coupon et activées en fonction de la devise de référence du compte du client.
 - Pour utiliser le coupon, les clients devront sélectionner et appliquer le coupon souhaité pendant la procédure de dépôt.
 - En utilisant le coupon « Déposez 300 \$ et profitez de 28 \$ » par exemple, le montant du cashback sera appliqué lorsque le dépôt sera effectué avec succès. Les exigences de dépôt et le montant du cashback en fonction du type de devise de chaque compte sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Type de devise du compte	Montant du dépôt	Montant du cashback
Dollar australien (AUD)	300	28
Dollar américain (USD)	300	28
Euro (EUR)	300	28
Livre sterling (GBP)	300	28
Dollar néo-zélandais (NZD)	300	28
Dollar de Singapour (SGD)	300	28
Dollar canadien (CAD)	300	28
Dollar de Hong Kong (HKD)	3 000	280
Yen japonais (JPY)	30 000	2 800

Par exemple, si le client A utilise un compte en AUD, le montant du dépôt devra être de 300 AUD. Le montant du cashback auquel le client a droit est de 28 AUD.

- S'ils échangent plus d'un coupon, les clients doivent satisfaire aux exigences de retrait pour chaque coupon dans l'ordre où les coupons sont utilisés.
- Seuls les dépôts réussis effectués via une carte Visa, Mastercard, Sticpay, Bitwallet, PAY2DAY, ZotaPay, un virement bancaire à Hong Kong, un virement bancaire au Viêt Nam, un virement bancaire en Inde, un virement bancaire en Indonésie, un virement bancaire en Thaïlande, un virement bancaire aux Philippines et un virement bancaire en Malaisie seront éligibles à cette promotion. Le montant de la remise NE sera PAS appliqué si un client effectue son dépôt initial par un autre moyen (BPAY, virement bancaire autre, etc.).
- Le montant du cashback ne peut pas être retiré ou transféré sur un autre compte, sauf si le compte est autorisé à placer un trade sur les devises, l'or (XAUUSD, XAUAUD), l'argent (XAGUSD, XAGAUD) et le pétrole (CL-OIL, USOUSD, UKOUSD) proposés par Vantage. Le cashback sera annulé si un retrait est effectué sans placer de trade.
- Les exigences de retrait sont basées sur le montant des récompenses ou du cashback, chaque fraction de 10 \$ nécessitant un minimum de 2 lots de trading standard. En utilisant le coupon « Déposez 300 \$ et profitez de 28 \$ » à titre d'exemple encore, 4 lots de trading standard seront nécessaires pour initier un retrait de 28 \$.

- Toutefois, pour les réductions, récompenses ou cashback sur dépôt inférieurs à 10 \$ et 5 \$, il faudra respectivement 1 lot de trading standard et 0,5 lot de trading standard.

29. Coupon de perte de trading :

- Pour utiliser le coupon de perte de trading, les clients devront appuyer sur le coupon et sélectionner l'un des ordres dans la liste sur lequel le client souhaite agir. La perte de trading de l'ordre sélectionné sera compensée en fonction de la valeur du coupon de perte de trading sélectionné.
- Le montant de la compensation pour la perte de trading avec l'ordre sélectionné sera indiqué dans le « Solde » dans les 24 heures suivant l'utilisation du coupon de perte de trading.
- L'unité du coupon perte de trading sera indiquée sur le coupon et en fonction de la devise de référence du compte du client (par exemple, 5 USD, 5 EUR, 35 HKD, 500 JPY), sauf indication contraire. Par exemple, il s'agit d'un multiplicateur de 7 pour le dollar de Hong Kong (HKD) et de 100 pour le yen japonais (JPY).
- Le coupon de perte de trading ne peut être utilisé que pour les trades clôturés après la collecte du coupon et à chaque ordre ne peut être appliqué qu'un seul coupon de perte de trading.
- Les coupons de perte de trading ne peuvent pas être utilisés sur les swaps et les spreads.

30. Ordres contractuels - Produits et actions :

- La valeur de l'ordre contractuel sera indiquée sur le coupon. Si le compte de trading du client n'a pas pour devise de référence le dollar américain, la valeur de l'ordre contractuel sera convertie sur la base du taux de change en vigueur au moment où le coupon est utilisé.
- Si le client reçoit un produit ou une action (CFD), celui-ci apparaîtra comme un trade ouvert avec son symbole respectif et la position de l'effet de levier serait de 1:1. Les heures de trading du CFD seront basées sur le fuseau horaire dans lequel l'actif sous-jacent est trading.
- Pour clôturer le « trade ouvert » et échanger la récompense, les clients éligibles doivent placer des trades sur des paires de devises, de l'or, de l'argent, du pétrole et/ou des Bitcoins selon le ou les lots requis, comme indiqué sur le coupon.
- Une fois que les ordres contractuels sont réclamés, ils ne peuvent pas être transférés à une autre personne, à un autre compte détenu par le même client, ni échangés contre d'autres services ou avantages financiers offerts par Vantage.

31. Coupon en espèces :

- La valeur du coupon sera indiquée sur le coupon. Pour utiliser le coupon en espèces, le client devra satisfaire aux exigences de trading indiquées sur le coupon en paires de devises, or, argent, pétrole et/ou Bitcoin.
- Lorsque les exigences de trading requises seront satisfaites, les clients pourront utiliser le coupon en espèces en sélectionnant le compte de trading de leur choix. Le montant en espèces sera crédité sur le compte du client dans les 24 heures ouvrables suivant l'échange. Si le compte du client n'est pas libellé en USD, le montant du crédit sera converti selon les taux suivants :

Devise	Conversion
JPY	Montant en espèces x [USD/JPY] x 90 %
HKD	Montant en espèces x [USD/HKD] x 90 %
SGD	Montant en espèces x [USD/SGD] x 90 %
CAD	Montant en espèces x [USD/CAD] x 90 %
AUD	Montant en espèces / [AUD/USD] x 90 %
GBP	Montant en espèces / [GBP/USD] x 90 %
NZD	Montant en espèces / [NZD/USD] x 90 %
EUR	Montant en espèces / [EUR/USD] x 90 %

- En cas de transfert réussi du montant en espèces sur le compte souhaité, les clients pourront retirer les espèces directement sans autres restrictions.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Conditions générales suivantes s'appliquent à toutes les offres, **sauf indication contraire explicite** :

- Les offres ne peuvent pas être cumulées avec d'autres offres.
- Toutes les offres de Vantage ne sont disponibles que conformément à la législation applicable.
- Les offres de Vantage ne sont pas conçues pour altérer ou modifier la préférence d'un individu en matière de risque ni pour encourager les individus à trader d'une manière incompatible avec leurs propres stratégies de trading.
- Les clients doivent s'assurer qu'ils gèrent leur compte de trading d'une manière qui correspond à leur niveau de confort dans le trading.
- Les nouveaux comptes sont soumis à approbation conformément à la procédure d'ouverture de compte de Vantage. Les personnes qui demandent l'ouverture d'un compte doivent vérifier leurs lois et réglementations locales avant de demander l'ouverture d'un compte auprès de Vantage.
- Les clients parrainés par un PAMM / MAM ou un gestionnaire de fonds ne sont pas éligibles pour participer aux offres de Vantage.
- Vantage se réserve le droit de s'opposer au client qui réclame un bonus de crédit dans le cadre des promotions si son dépôt est effectué via un portefeuille électronique / canal de crypto-monnaie, y compris, mais sans s'y limiter : USDT, Neteller et Skrill.
- Les clients ne sont pas autorisés à utiliser le bonus de crédit pour couvrir des positions. Vantage se réserve le droit d'annuler l'éligibilité d'un client à participer à toute offre de bonus de crédit, de déduire tout ou partie du bonus de crédit de son compte de trading et tout ou partie des profits générés par les positions de couverture sans notification préalable.
- Vantage se réserve le droit de refuser toute demande ou indication de participation à une promotion à sa seule discrétion, sans avoir à fournir de justification ou à expliquer les raisons d'un tel refus.
- Vantage se réserve le droit d'exclure et/ou d'annuler la participation d'un client à ses offres ou promotions en cas de : a) barattage (ouverture et clôture d'une transaction FX sur marge ou CFD uniquement dans le but de gagner un avantage) ; b) si le client s'avère être en violation de son contrat client ou a enfreint les Conditions générales des promotions. En cas de mauvaise conduite ou de manquement, Vantage aura le droit de déduire tout montant de bonus du compte de trading.
- Vantage peut à tout moment apporter des modifications aux présentes Conditions générales et vous informera de ces modifications en publiant les Conditions modifiées sur le site Web de Vantage. Il vous est conseillé de consulter régulièrement les présentes Conditions générales et, par votre utilisation continue du site Web et des services de Vantage, vous acceptez ces Conditions générales modifiées. Vantage se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute offre à sa seule discrétion et à tout moment.
- Vantage peut à tout moment, à sa seule discrétion, cesser ou interrompre l'une de ses promotions.
- Toutes les promotions de Vantage ne s'appliquent qu'aux comptes STP et ECN valides. Les comptes Cent ne sont pas éligibles, sauf indication contraire explicite.
- Vantage ne sera pas responsable des pertes, coûts, dépenses ou dommages qui pourraient être subis dans le cadre de cette offre et qui, selon la loi, ne peuvent être exclus par les présentes Conditions générales.
- Si les présentes Conditions générales sont traduites dans une langue autre que l'anglais, la version anglaise des Conditions générales prévaudra en cas d'incohérence.
- Le fournisseur de cette offre est Vantage Global Limited (Numéro d'enregistrement : 700271).